



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°01 du Comité Directeur

Réunion du :	Mardi 09 juillet 2024
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Didier VINCENT
Présents :	Mmes Marion BOURGET, Marie-France GUY et Elodie MYOTTE-MOUILLER ; MM. Emmanuel ANGONIN, Hervé BLANCHARD, Lionel DORBON, Dorian FILLOD, Didier GUERIAUD, Mickaël LUCAS, Jean-Luc NETZER, Sylvain PERRIN, Nicolas THABARD et Fabien THOMET.
Excusés :	MM. Anthony ARNOULT, Philippe FLOCHON et Nicolas KURY.
Assistent à la séance :	Mmes Isabelle BERNARD et Charlotte SAULNIER ; MM. Ludovic CORNEBOIS, Clément JAILLET et Sébastien HARMAND.
Invités excusés :	MM. Mickaël COLNOT, Gwenaël MARTIN

A la suite du courrier de Michel SORNAY en date du 01/07 disant le "Secrétaire Général N. THABARD assurera, par la délégation de pouvoir que je lui confie, la mise en place du nouveau Comité Directeur", Nicolas THABARD ouvre la séance et accueille l'ensemble du Comité.

Il passe ensuite la parole à Didier VINCENT, élu Président lors des élections du 28 Juin.

1. Mot d'accueil du Président

Didier VINCENT remercie avec l'ensemble du CD les clubs pour avoir accordé leur confiance à la liste qu'il a mené dans le cadre des élections.

Il remercie et félicite l'ensemble des nouveaux membres du CD pour leur travail durant la campagne et pour la victoire lors des élections.

Il se félicite également de la présence des salariés et invite toutes les personnes présentes à travailler ensemble pour le bien du football jurassien.

Il remercie au nom du nouveau Comité Directeur l'ensemble des clubs pour leur accueil durant la campagne et les échanges fructueux qui ont permis de construire le projet pour les 4 prochaines années.

Il invite ensuite toutes les personnes présentes autour de la table (membre du CD ou salarié) à se présenter.

2. Félicitations, Condoléances

Le Comité Directeur adresse ses félicitations aux clubs de Molay, Champagnole et Viry qui ont fêté leurs anniversaires respectifs

Emmanuel ANGONIN et Didier VINCENT se sont rendus à Viry pour les 120 ans du club.

Nicolas THABARD et Didier GUERIAUD se sont rendus à Molay pour les 50 ans du club.

Didier VINCENT, Jean Luc NETZER et Mickaël LUCAS se sont rendus à Champagnole pour les 100 ans du club

Le Comité Directeur adresse ses condoléances au club de Jura STAD et à la famille de M. PERRON Michel, trésorier du club.

3. Retour sur l'Assemblée Générale du 28 juin

Le Comité Directeur remercie les clubs pour leur présence nombreuse (60/61) lors de cette AG historique ainsi que l'ensemble des intervenants pour le travail effectué et le club de Ney pour l'accueil.

4. Approbation des derniers procès-verbaux

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux des réunions suivantes :

- ✓ PV N°06 du Bureau du 20 juin 2024
- ✓ PV N°16 du Comité Directeur du 26 juin 2024
- ✓ PV de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.



5. Election du Bureau

NB : Les statuts du District demandent une composition du Bureau à 8 membres. Pour des raisons d'efficacité et à la suite de la réduction du nombre de membres du CD effectuée lors de la dernière mandature, une proposition de modification à 6 membres sera effectuée lors de la prochaine AG.

Le Président Didier VINCENT propose la composition suivante pour le Bureau :

- **Président** : M. Didier VINCENT
- **Président Délégué** : M. Jean-Luc NETZER
- **Secrétaire Général** : M. Nicolas THABARD
- **Trésorier** : M. Dorian FILLOD
- **Membre** : M. Emmanuel ANGININ
- **Membre** : M. Fabien THOMET

La composition du Bureau est approuvée à l'unanimité.

6. Fonctionnement du District

Jean Luc NETZER, Nicolas THABARD et Didier VINCENT expliquent le fonctionnement du District aux nouveaux membres élus.

Le Comité Directeur valide la proposition d'un travail plus fréquent en Bureau (toutes les 2 semaines).

7. Délibération pour le suivi des comptes bancaires

Le Président Didier VINCENT propose la nomination des membres suivant pour les autorisations relatives à l'administration des comptes bancaires :

- M. Didier VINCENT, Président
- M. Dorian FILLOD, Trésorier

Ces deux personnes seront habilitées à faire toutes les opérations concernant le fonctionnement des compte chèques, livrets, de fonds ouverts au nom du District et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations (ex ouverture et clôture de compte) pour le compte de l'association District du Jura de Football.

MM. Didier VINCENT et Dorian FILLOD pourront agir tant conjointement que séparément.

Le présent pouvoir annule et remplace l'ensemble des pouvoirs précédents et est valable jusqu'à révocation expresse du Comité Directeur.

La délibération pour le suivi des comptes bancaires est approuvée à l'unanimité.

8. Délibération pour procuration courrier

Le Président Didier VINCENT propose la désignation des personnes suivantes pour les habilitations relatives aux courriers postaux :

- M. Didier VINCENT, Président
- M. Sébastien HARMAND, Directeur du Développement
- Mme Isabelle BERNARD, Secrétaire Administrative
- Mme Charlotte SAULNIER, Chargée de Mission

Ces quatre personnes seront habilitées à gérer les opérations courrier (LR – AR) et les mandats auprès des services de La Poste pour le compte de l'association District du Jura de Football.

Le présent pouvoir annule et remplace l'ensemble des pouvoirs précédents et est valable jusqu'à révocation expresse du Comité Directeur.

La délibération pour la procuration du courrier est approuvée à l'unanimité.



9. Délibération pour procuration appel du Comité Directeur, saison 2024/2025

Le Président Didier VINCENT propose la désignation des personnes suivantes pour interjeter appel au nom du Comité Directeur des décisions des Commissions :

- M. Didier VINCENT, Président
- M. Nicolas THABARD, Secrétaire Général

Ces deux personnes seront habilitées pour interjeter appel devant les commissions idoines.

La délibération pour la procuration appel du Comité Directeur est approuvée à l'unanimité.

10. Validation des Présidents de Commissions

Le Président Didier VINCENT propose les Président(e)s de Commissions suivant :

- **COMMISSION DES ARBITRES + CDRA** : M. PERRIN Sylvain
- **COMMISSION STATUT DE L'ARBITRE ET OBLIGATIONS ⁽¹⁾** : M. THABARD Nicolas
- **COMMISSION SPORTIVE** : M. ANGONIN Emmanuel
- **COMMISSION EDUCATIF ⁽²⁾** : M LUCAS Mickael
- **COMMISSION JEUNES COMPETITIONS ⁽²⁾** : M LUCAS Mickael
- **COMMISSION FUTSAL** : M. MINARO Jean Pascal ⁽³⁾
- **COMMISSION FEMININE** : Mme MYOTTE-MOULLER Elodie
- **COMMISSION FOOT SANTE/FOOT LOISIR** : M. BLANCHARD Hervé
- **COMMISSION DES REGLEMENTS ⁽¹⁾** : M. THABARD Nicolas
- **COMMISSION FOOT EN MILIEU SCOLAIRE** : M. VINCENT Didier
- **COMMISSION DE DISCIPLINE** : M. DORBON Lionel
- **COMMISSION D'APPEL** : M. NETZER Jean Luc
- **COMMISSION HONNEUR ET RECOMPENSES** : M. FILLOD Dorian
- **COMMISSION MEDICALE**: M. KURY Nicolas
- **COMMISSION DES FINANCES** : M. Lionel DORBON
- **COMMISSION TERRAINS ET EQUIPEMENTS** : M. NETZER Jean Luc
- **COMMISSION TECHNIQUE** : M. ARNOULT Anthony
- **COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES** : M. COMTE Pierre

(1) Ces 2 commissions seront fusionnées. Le Comité Directeur proposera en ce sens une modification du Règlement Intérieur du District lors de la prochaine Assemblée Générale.

(2) Ces 2 commissions seront fusionnées. Le Comité Directeur proposera en ce sens une modification du Règlement Intérieur du District lors de la prochaine Assemblée Générale.

(3) Comme stipulé au Titre III du Règlement Intérieur du District, le Comité Directeur décide de déroger pour la désignation du Président de cette commission.

La liste des Président(e)s de Commission est approuvée à l'unanimité.

Le Comité Directeur décide également la mise en place de 2 groupes de travail qui se transformeront en commissions lors de la prochaine Assemblée Générale :

- Accompagnement des clubs, dirigé par Nicolas THABARD
- Prévention, Médiation dirigé par Didier GUERIAUD

Ces groupes de travail auront pour mission de réfléchir aux prérogatives de la future commission, de proposer un fonctionnement et un plan d'actions.

11. Validation des compositions des Commissions

Le Secrétaire Général Nicolas THABARD présente la composition des différentes Commissions connues à ce jour. Il appartient à chaque Président de proposer pour le prochain CD la composition de sa commission.

La composition des Commissions est approuvée à l'unanimité.

[Publication en Annexe du PV]



12. Classements seniors, saison 2023/2024

Le Comité Directeur prend connaissance du PV de la commission sportive du 04 Juillet et précise concernant les accessions en D3

CAS DU RC ST CLAUDE en 1ere année d'infraction au niveau des obligations Jeunes

Le Comité Directeur relève deux éléments contradictoires surlignés ci-dessous dans le texte des Obligations des Clubs en ligne sur le site du District :

2.5. NON RESPECT DES OBLIGATIONS, SANCTIONS

Les clubs participant aux championnats départementaux Seniors (D1, D2 et D3) ne respectant pas les obligations seront sanctionnés :

✓ au terme de la première saison d'infraction, par une sanction financière définie aux dispositions financières,

✓ au terme de la deuxième saison d'infraction, par un retrait de trois (3) points à l'équipe par obligation non respectée et amende doublée en référence à la 1ère année d'infraction.

✓ au terme de la troisième saison d'infraction dans ce niveau de compétition, par la rétrogradation dans le championnat départemental Senior immédiatement inférieur ou le maintien en dans son championnat si l'équipe est appelée à accéder au niveau supérieur du fait de son classement et amende triplée en référence à la 1ère année d'infraction.

Les clubs participant aux championnats départementaux Seniors (D1, D2 et D3) ne respectant pas les obligations seront sanctionnés :

✓ au terme de la première saison d'infraction :

a) maintien dans son championnat si l'équipe est éligible au niveau supérieur du fait de son classement

b) par une sanction financière définie aux dispositions financières

✓ au terme de la deuxième saison d'infraction :

a) maintien dans son championnat si l'équipe est éligible au niveau supérieur du fait de son classement

b) par un retrait de trois (3) points à l'équipe par obligation non respectée.

En conséquence et compte tenu que la modification version ci-dessus en rouge n'a pas été votée en Assemblée Générale par les clubs (*une modification sera proposée lors de la prochaine AG*), le Comité Directeur décide :

Accèdent en D2 : ST CLAUDE, COURLAOUX, ST AUBIN

Sont rétrogradées de D2 en D3 : ARCADE FOOT 2 – ST LUPICIN - MOLAY

Les classements pour la saison 2023/2024 et les groupes pour la saison 2024/2025 sont approuvés à l'unanimité.

[Classements et Groupes en Annexe du PV]

13. Classements des arbitres, saison 2023/2024

Le Président Didier VINCENT présente les classements des arbitres établis par la CDA, pour la saison 2023/2024.

Le Secrétariat du District se chargera de diffuser ces classements auprès des arbitres.

Les classements des arbitres pour la saison 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité.

14. Modification Règlement championnat Senior D4

La commission sportive pour plus de souplesse dans l'organisation de la D4 et comme demandé par les clubs lors des réunions durant la campagne, demande de pouvoir gérer la composition et le nombre de groupes selon le nombre d'équipes engagées.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité et propose la modification de texte suivante :



5.1 Généralités

Cette division est composée de groupes de 4 à 6 équipes (avec la priorité de groupes de 5) selon le nombre d'équipes engagées. Afin de maintenir la pratique du football pour les clubs se heurtant à présenter une équipe à 11 par manque d'effectifs, le Comité Directeur autorise l'engagement d'équipes à 8 pour participer à ce championnat.

Cette division est composée de x groupes de x équipes.

Il revient à la commission sportive de proposer au Comité Directeur chaque saison la meilleure organisation possible. Afin de maintenir la pratique du football pour les clubs se heurtant à présenter une équipe à 11 par manque d'effectifs, le Comité Directeur autorise l'engagement d'équipes à 8 pour participer à ce championnat.

15. COMPETITIONS FEMININES

Le Comité Directeur prend connaissance par Elodie MYOTTE de la sollicitation de plusieurs clubs pour la mise en place d'une compétition à 11 dans les catégories U15F et U18F.

Après avoir pris contact avec les districts voisins par l'intermédiaire du CTD DAP, le Comité Directeur décide pour la saison 2024/2025 de la mise en place d'un critérium à 11 pour chacune des catégories U18F et U15F.

- Le Secrétariat se chargera d'ouvrir les inscriptions pour ces compétitions,
- Le Comité Directeur précise que les catégories concernées pour ces critères sont :
 - U18F : U15F(3), U16F, U17F, U18F
 - U15F : U13, U14, U15
- Le Comité Directeur demande à la Commission Féminine de bien vouloir écrire un règlement pour chacune de ces compétitions et de lui soumettre pour approbation lors de sa prochaine réunion.

16. VIE DES CLUBS

- S3 ACADEMY

Le Comité Directeur prend connaissance du PV du Conseil d'Administration de la Ligue du 29 JUIN 2024

S3 ACADEMY DE DOLE

Le Conseil d'Administration maintient à l'unanimité l'interdiction d'accès aux dossiers d'engagement de toutes les équipes en compétitions de Ligue et de District pour la saison 2024/25.

Et confirme l'interdiction d'engagement de toutes les équipes en compétitions de District pour le club de S3 Academy pour la saison 2024/2025.

- Demande du club de Dortan

Le Club de Dortan demande à pouvoir participer au championnat U15 à 8 garçons pour la saison 2024/2025

Considérant l'accord reçu du District de l'Ain,

Le Comité Directeur donne son accord pour l'intégration de cette équipe sous réserve que le nombre d'équipes U15 engagées à 8 soit suffisant pour la création d'une poule spécifique (5 minimum selon le règlement U15).

- Demande d'entente des clubs de La Joux et Frasne

Les clubs de La Joux et Frasne souhaitent créer une entente en Seniors F et de pouvoir jouer à Frasne.

Le Comité Directeur donne son accord sous réserve de recevoir l'accord du District Doubs/Territoire de Belfort.

- Demande d'entente des clubs de Mouchard et Val de Loue

Le Comité Directeur donne son accord pour la création de cette entente en U15 avec comme club support Val de Loue.



17. Questions diverses

- Didier VINCENT fait part d'un courrier de la Ligue concernant la désignation de membres pour le challenge des Dirigeants, la décision sera prise en Bureau.
- Un point est fait sur l'attribution des 25 places achetées lors de la mandature précédente pour un match de l'équipe de France féminine lors des JO.

18. Agenda

Prochain Bureau : Mardi 16 juillet à 18h30
Prochain Comité Directeur, à définir

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Signé par :

BDAA1CC521C44E9...

Didier VINCENT
Président

Signé par :

B52FDA5A8B254B9...



Saison 2024/2025

COMITE DIRECTEUR N1 DU 09 JUILLET 24
LISTE DES COMMISSIONS VALIDEES

➤ **COMMISSION SPORTIVE**

Fonction	NOM	Prénom
Président	ANGONIN	Emmanuel
Vice Président	NETZER	Jean Luc
Secrétaire	COMTE	Pierre
Membre	CLOSCAVET	Theo
Membre	FARES	Maurice
Membre	MONNERET	Jean Pierre
Membre	JULLIARD	Serge
Membre	PERERA	Gerard
Membre	GAVIGNET	Emmanuel
Membre	THOMET	Fabien

➤ **COMMISSION D'APPEL**

Fonction	NOM	Prénom
Président	NETZER	Jean Luc
Vice-Président	RIGAUD	Sonia
Secrétaire	GUY	Marie France
Membre	GAY	Eric
Membre	GRAND	Jean Luc
Membre Représentant arbitres	MONOT	Xavier
Membre	FARES	Maurice
Membre	DALLOZ	Michel
Membre	PERRIN	Sylvain
Membre	SIMONIN	Laurent

➤ **COMMISSION JEUNES**

Fonction	NOM	Prénom
Président	LUCAS	Mickael
Vice Président	DUTY	Fabrice
Secrétaire	PULICE	Christophe
Membre	STEPANOFF	Daniel
Membre	CLERC	Jean Claude
Membre	THABARD	Nicolas
Membre	PICHOT	André

➤ **COMMISSION DES ARBITRES**

Fonction	NOM	Prénom
Président	PERRIN	Sylvain
Vice Président	LAMBERT COUCOT	Guillaume
Secrétaire	MONNERET	Jean Pierre
Membre	BANDERIER	Jacky
Membre	BAUDOT	Timothé
Membre	CHRISTMAN	Michel
Membre	FARON	Jean Yves
Membre	GIROD	Patrick
Membre	JANEZ	Patrick
Membre	LORENZO	José
Membre	MAZZOLA	Sylvain
Membre	MICHEL	Claude
Membre	MONOT	Xavier
Membre	PICHOT	André
Membre	RIGAUD	Sonia
Membre	ROCHERIEUX	Joel

➤ **COMMISSION FEMININES**

Fonction	NOM	Prénom
Présidente	MYOTTE MOUILLER	Elodie
Vice-Présidente	BOURGET	Marion
Secrétaire	ROUSSELOT EMART	Magali
Membre	PRIEUR	Christelle
Membre	GOLLION	Christian
Membre	CORNU	Sarah
Membre	CLERC	Jean Claude
Membre	THABARD	Nicolas



ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS SAISON 2024/2025

Départemental 1

Crotenay/C. Ain 1
 Haut Jura 1
 Jura Nord 1
 Jura Stad 1
 La Joux 2
 Lons RC 2 ↓
 Montmorot 1 ↓
 Mont S/Vaudrey 2
 Mouchard/Arc 1 ↑
 Poligny/Grimont 2 ↑
 Sirod 1
 Sud Revermont 1

Départemental 2

Aiglepierre 1
 Archelange 1
 Brenne Orain 1
 Bresse Jura 3
 Champagne 3
 Coteaux Seille 2
 Courlaoux 1 ↑
 Dole/Crissey 1
 Foucherans 1
 Gevry 1
 Grandvaux 1
 Jura Lacs 3
 Lons RC 3
 Mont Noir 1
 Ney 1
 Petite Montagne 1
 Plaine 39 1
 Pleure 1
 Rochefort 2
 St Aubin 1 ↑
 St Claude 1 ↑
 Triangle Or 2 ↓
 Trois Monts 1 ↓
 Vaux 1

Départemental 3

Angillon/Ney 1
 Arcade 2 ↓
 Archelange 2 ↑
 Arlay 1
 Aromas 1
 Beaufort 1
 Beaufort/Sud Revermont 2
 Chapelle Voland ↑
 Choisey 1
 Crotenay/C. Ain 2
 Gevry 2 ↑
 Jura Nord 2
 Jura Stad 2
 La Ferté 1
 Macornay 2
 Moisey 1
 Molay 1 ↓
 Montbarrey 1
 Montmorot 2
 Mont S/Vaudrey 3
 Passenans 1 ↑
 Petite Montagne 2
 Plaine 39 2
 Plateau 39 1 ↑
 Pont de Pyle 1
 Rahon 1
 Saint-Maur 1
 Sirod 2
 Trois Monts 2
 Viry 1